



MISSION DE LA MER - STELLA MARIS FRANCE Lettre d'informations n° 8 - Septembre 2022

Chers membres et amis de la Mission de la Mer,

Voici quelques informations de la Mission de la mer - Stella Maris France – Septembre 2022 :

ACTUALITE DU SITE WEB

Vous le retrouverez à l'adresse suivante : <https://marins.catholique.fr/>

Aidez-nous à l'actualiser en envoyant vos suggestions par la rubrique "contact" (accessible en pied de page sur le site Web)

Animation du réseau national de la Mission de la Mer :

Appel à cotisation

Au dernier pointage de notre trésorière (le 5/09/2022) le nombre des adhérents à jour de cotisation s'élevait à 91 personnes. Merci de vérifier que vous êtes bien à jour de cotisation et le cas échéant d'envoyer votre règlement (20€ par personne, 30€ pour un couple) par chèque à notre trésorière :

Antoinette Montfort Pont du Sach 23 rue de la Héronnière 56550 BELZ
--

Session Nationale de la Mission de la Mer – Saint Jacut de la Mer, 21,22 & 23 octobre 2022

Comme déjà annoncé précédemment, notre prochaine session nationale se déroulera à St-Jacut-de-la-Mer (Côtes d'Armor) du 21 au 23 octobre 2022. Nos travaux porteront sur le thème d'année proposé pour 2022 : "L'avenir en Héritage". Vous retrouverez en PJ la fiche destinée à aider les équipes locales à mener une réflexion autour de ce thème (déjà communiquée).

Vous trouverez en PJ également :

- Le projet de programme,
- Le formulaire d'inscription à cette session nationale (à nous retourner rapidement)
- La convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire – AGO pour l'approbation des rapports d'activité et financier.
- La convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire – AGE pour l'approbation de la mise à jour des statuts de l'association. Le toilettage de nos statuts porte sur :
 - L'introduction de la dénomination "Stella maris France – Mission de la mer".
 - La mise à jour du lien de la Mission de la Mer à la CEF (Conférence des Évêques de France) et ;
 - La suppression de plusieurs dispositions devenues obsolètes.

Cf le texte amendé en PJ version soumise à approbation + document de travail permettant de comparer le projet de modification avec la version actuelle de 2009.

En application de l'article 12 de nos statuts, la validité de l'AGE est soumise à la réunion d'un quorum des 2/3 des membres actifs (à jour de leur cotisation, présents ou votant par procuration). En cas de non atteinte de ce quorum, une seconde AGE, sans quorum, est donc également convoquée pour le dimanche 23 octobre au matin.

Seuls les membres à jour de cotisation pourront prendre part aux votes. Je vous invite donc toutes et tous à **vous mettre à jour de votre cotisation**, si cela n'était pas encore fait.

Si vous n'avez pas la possibilité de participer à nos assemblées générales, vous pouvez bien sûr établir une procuration (cf. sur les formulaires de convocation d'AG). Par soucis de simplicité, vous pourrez établir une procuration unique pour l'ensemble des AG, ordinaire et extraordinaire.

Nous aurons le plaisir de distribuer aux équipes locales, à l'occasion de cette session nationale, du matériel de communication : Kakemono (panneau déroulant), gilets oranges imprimés « Mission de la mer – Stella Maris France » et sans doute d'autres surprises.

La guerre en Ukraine et ses conséquences pour les marins

Ukraine : Les marins ukrainiens obtiennent à nouveau la liberté de circulation :

"Les marins ukrainiens sont autorisés à quitter le pays par un décret gouvernemental spécial pris lors de la réunion du gouvernement du 27 août", a déclaré le Premier ministre ukrainien Nickolay Shmygal.

<https://jeunemarine.fr/2022/08/ukraine-les-marins-ukrainiens-obtiennent-a-nouveau-la-liberte-de-circulation/>
Source : "Jeune Marine Pêches"

Pêche :

Deux évènements de mer dont la presse a parlé :

Nauffrage du "Cintharth" :

<https://www.letelegramme.fr/finistere/le-guilvinec/nauffrage-en-mer-d-irlande-les-bigoudens-du-kerflous-secourent-l-equipage-du-cintharth-01-09-2022-13170601.php>

Nauffrage du chalutier "Mondremad" :

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/saint-nazaire-44600/saint-nazaire-apres-avoir-percute-un-cargo-un-bateau-de-peche-de-la-turballe-coule-9c49c8a2-238d-11ed-bda5-2977ce526b0a>

Nécrologie :

L'équipe du Pays Bigouden nous annonce le décès de Jacqueline Le Nours, ce lundi 12 septembre après-midi à l'âge de 79 ans. Jacqueline était membre de la Mission de la Mer jusqu'à ces dernières années. Elle avait participé au Congrès Apostolat de la Mer (AOS) à Rome en 2000 lors du Jubilé des Migrants. Elle avait pris en charge l'accompagnement des jeunes de la MdM à la suite de son époux, Fernand. Les obsèques de Jacqueline ont été célébrées le vendredi 16 septembre en l'église de Léchiagat.

À noter :

La Mer au 25^{ème} Rendez-vous d'Histoire de Blois (du 5 au 9 octobre). <https://rdv-histoire.com/>.

C'est un grand évènement médiatique et intellectuel. Toujours intéressant de constater comment on parle de la Mer en dehors du milieu marin

À suivre : Le compte Facebook de la Mission de la Mer – Stella Maris France

Prenez soin de vous et des autres
Amitiés fraternelles

Benoît Faist

Secrétaire général Mission de la Mer - Stella Maris France

15, le rocher au merle

35540 Miniac-Morvan

benoit.faist@wanadoo.fr

☎ 06 14 82 92 61



Pièces jointes :

- Thème d'année MdM 2022_Fiche-pour-les-équipes-locales
- MdM 2022 inscription St-Jacut-de-la-mer
- MdM AGE 2022 Convocation1
- MdM AGE 2022 Convocation2.
- MdM AGO 2022 Convocation.
- Modif statuts 2022_version-soumise-a-approbation.
- Modif statuts 2022_version-de-travail
- Programme-previsionnel-session-nationale-2022